



Le 3 octobre 2012

## Pyrénées, le retour du Titanic ?

Pour faire plaisir à sa hiérarchie, l'ancien chef d'organisme Pyrénées a pris la route la plus dangereuse (et aussi la plus longue) sans aucune maîtrise et a maintenant quitté le navire. «Pyrénées» sombre sans bruit. Ses concepteurs et ses défenseurs écoutent tranquillement jouer l'orchestre. L'UNSA ICNA sait qu'il n'y aura pas assez de canots de sauvetage pour tout l'équipage, tire la sonnette d'alarme et tente de colmater les brèches !

### Des objectifs techniques repoussés aux calendes grecques

Dans sa résolution n°1, concernant Pyrénées, le CTP DSNA du 7 avril 2009 a réaffirmé « *la nécessité de changer le dispositif de circulation aérienne entre les deux terrains, de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Pau-Pyrénées qui date de 24 ans, génère beaucoup d'incidents aux interfaces et ne permet plus de gérer la croissance du trafic de ces deux aéroports [...].* » et a décidé, dans sa résolution n°2, « *La mise en place d'un nouveau dispositif de circulation aérienne [...] avec en particulier la création d'une nouvelle trajectoire séparant les départs de Tarbes et les arrivées de Pau, la création d'une nouvelle attente à l'est de TBO, l'utilisation systématique du départ LMB 6N (ex-TAN dans le texte) pour mieux gérer le contre QFU à Tarbes, ainsi qu'un giratoire à l'Est, permettant une meilleure gestion de l'ILS 31 à Pau* » ET « *La création d'un secteur d'approche unique permettant d'utiliser la régulation radar sur l'ensemble de l'espace dédié à l'approche de Pau-Pyrénées et Tarbes-Lourdes-Pyrénées* ».

Trois ans plus tard, ce qui était une « nécessité » a laissé place à la seule mise en œuvre des qualifications croisées, repoussant, à de très longues années, celles du nouveau dispositif CA et du secteur unique d'approche.

### Un dialogue social inexistant jusqu'ici

Lors de sa visite du 29 mai 2012 où il a rencontré les personnels, le DO a assuré que le dialogue social était capital. En réalité, ces trois dernières années, le dialogue social Pyrénées était devenu impossible car filtré par un chef d'organisme qui ne remontait à Paris que ce qu'il voulait, masquant des pans entiers de problèmes techniques, de difficultés humaines, refusant de dialoguer et niant l'existence de problèmes qu'il aurait pu résoudre. Cette situation ne peut durer. Nous ne sommes pas encore sortis de la méfiance et il y a beaucoup à faire pour revenir à une situation **juste** vivable.

### Des remises en causes inacceptables venant de Paris

Concernant le dialogue social à l'échelon supérieur (DO, DSNA), il est également indispensable de repartir sur des bases plus saines. Comment croire notre encadrement quand il s'appuie à la virgule près sur des décisions de CTP DSNA fondatrices de l'organisme alors que l'environnement évolue et qu'il est capable, dans le même temps, d'avoir une lecture unilatérale souple laissant l'organisme sans SNA de rattachement et laissant organiser des formations APS à Tarbes pour « un certain nombre » (=tous) des nouveaux arrivants ?

L'UNSA ICNA a toujours considéré que la mise en place des 'qualifications croisées' au sein de l'organisme Pyrénées n'est pas une solution technique mais politique à la mise en œuvre des 'nouvelles procédures' et du secteur unique d'approche Pyrénées.

Pour autant, la section a pris acte des décisions prises en CTP DSNA, notamment celle du 4 janvier 2011, de mettre en place les 'qualifications croisées' et celle du Directeur des Opérations Aériennes, en mai 2011, de refuser toute étude de sécurité.

L'UNSA ICNA renouvelle sa demande de mettre en œuvre le plus vite possible le nouveau dispositif CA (communément appelé 'nouvelles procédures') et le secteur unique d'approche et ce indépendamment de la mise en œuvre des 'qualifications croisées'.

L'UNSA ICNA restera vigilante à ce que les objectifs premiers soient respectés dans les meilleurs délais et saura prendre ses responsabilités dans le cas contraire. Réformistes et combatifs, nous privilégions toujours le dialogue.

Le DO a soutenu inconditionnellement les décisions de son ancien chef d'organisme. Il a ouvertement remis en cause certains compromis acceptés par la majorité des personnels, comme le principe du 1/3 maintien - 2/3 formation ou les seuils d'équivalents PC fixés pour le fonctionnement opérationnel. Il a soutenu le décompte absurde des MEQ amenant durablement l'organisme en groupe D malgré un engagement à maintenir la structure en groupe C. Il a validé des prévisions totalement irréalistes de nombre de bi-qualifiés tout en les liant à la date d'ouverture du secteur unique. Parmi tous les engagements pris, quel sera le prochain qui sera bafoué sur l'autel de l'accélération des formations croisées ? Le maintien du BO ? Le maintien des équipes à Pau ? La remise en cause des compétences des ISP et des examinateurs ? Etc.

L'UNSA ICNA rappelle l'engagement du DO de ne pas toucher au fonctionnement en équipe à Pau, même à titre transitoire.

**L'accélération des formations croisées tant voulue par notre encadrement ne doit pas faire de dégâts collatéraux, elle doit respecter le fonctionnement de l'organisme et respecter les personnels qui y travaillent.**

### **Vers une normalisation locale tant attendue**

L'UNSA ICNA souhaite un dialogue social apaisé au sein de l'organisme Pyrénées. A ce titre, elle demande la création du CT Pyrénées en lieu et place du GT Pyrénées.

La façon dont ont été validées les décisions de l'encadrement via les GTP, est contraire aux principes du dialogue social. Les résultats des élections 2011 ont été dépouillés de manière à permettre la mise en place de ce CT Pyrénées.

## **Effectifs Pyrénées : l'administration ne tient pas ses engagements**

### **Les détachés :**

Lors du GS32h du 5 juillet 2010, l'administration annonçait que si l'organisme Pyrénées était acté (sic), il aurait 4 détachés. Lors des GS32h du 27 janvier 2011 et du 6 juillet 2011, alors que l'organisme était en groupe C, il était bien comptabilisé 4 postes de détachés : 1 à Tarbes et 3 à Pau. Depuis son déclassement en groupe D, les GS32h du 26 janvier 2012 et du 5 juillet 2012 n'ont pas fait état de ces 4 postes de détachés. Pire, l'ancien chef d'organisme, qui a quitté le navire, n'en comptait déjà plus que 3 (1 à Tarbes et 2 à Pau) dans le document qu'il a proposé et validé tout seul lors du GTP Pyrénées en mai 2011 (pas de vote en GTP Pyrénées, le chef d'organisme peut valider ce que bon lui semble).

Suite à la gestion catastrophique des effectifs depuis juin 2011, aucun détachement n'est possible à Pau sur les 3 prévus, faute d'effectif qualifié suffisant, et seul le poste de détaché à Tarbes est pourvu.

### **L'effectif**

**Le DSNA s'est engagé à « sur-affecter » l'organisme Pyrénées pour permettre la mise en œuvre des qualifications croisées.** La section locale UNSA ICNA Pyrénées considère que cet engagement n'est **pas tenu**, contrairement à ce qui a été annoncé lors du dernier GS32h du 5 juillet 2012. En effet, au vu de la durée de formation PYR (entre 20 et 28 mois pour un AVE), le système actuel d'ouverture de poste crée un manque d'un PC pour au moins un an à chaque départ. Cette situation, si elle n'est pas gérée, va créer un manque d'effectif important sachant qu'une dizaine de départs à la retraite (essentiellement à Tarbes) est prévue d'ici 2020.

La section UNSA ICNA Pyrénées demande que 2 postes de détachés à Pau soient créés en priorité. Ces postes sont indispensables pour, à la fois, faire face à l'augmentation des charges de formations liées aux qualifications croisées et permettre d'avancer sur des dossiers importants comme : la refonte du MANEX pa-lois, les nouvelles procédures, la mise en service de la salle d'approche provisoire, le nouveau bloc technique, la mise en place du secteur unique d'approche, etc. Le troisième poste de détaché devra aussi être rapidement créé notamment pour renforcer la subdivision qualité de service qui ne compte aujourd'hui qu'une personne (le chef de Sub.QS) pour Tarbes et Pau (rappel de la résolution n°1 du CTP DSNA du 7 avril 2009 : « [...] le dispositif de circulation aérienne entre les deux terrains,[...], génère beaucoup d'incidents aux interfaces [...] »).

**La réalité des GS32h est contraire à l'engagement initial du DSNA et aux engagements répétés du DO de maintenir les effectifs et la structure groupe C à Pyrénées malgré le déclassement de l'organisme.**